

La Veille du Carif-Oref Occitanie

n°480 – 5 janvier 2021

Sandrine Roussel : sandrine.roussel@cariforefoccitanie.fr

Espace Veille Emploi Formation :

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

<u>ACTUALITÉ EMPLOI FORMATION OCCITANIE</u>	2
<u>APPELS À PROJETS</u>	2
<u>APPRENTISSAGE</u>	3
<u>EMPLOI</u>	4
<u>ENTREPRISES</u>	5
<u>FORMATION CONTINUE</u>	5
<u>FORMATION (ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)</u>	6
<u>INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE</u>	7
<u>SECTEURS D'ACTIVITÉ - MÉTIERS</u>	8
<u>VAE</u>	10

ACTUALITÉ EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Occitanie : un budget 2022 pour conforter le Pacte vert pour l'économie, l'emploi et la qualité de vie

Région Occitanie, Décembre 2021, 245 p.

La Région Occitanie adopte le 16 décembre un budget de 3,75 milliards d'euros, dont 2,2 milliards s'inscrivent dans le Pacte vert. Après deux années consacrées à préparer l'avenir tout en faisant face aux crises sanitaire et économique, la Région poursuit son action pour la relance, l'emploi et la qualité de vie de ses six millions d'habitants.

Emploi et formation : un premier semestre d'actions :

Au premier trimestre 2022, la Région lancera avec ses partenaires [4] un « Pacte pour l'embauche », pour que la reprise économique profite à toutes et à tous. Ce dispositif s'appuiera notamment sur une offre de formations orientée vers les métiers verts, et s'adressera aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Des aides individuelles seront mises en place pour lever les freins à l'embauche.

Adopté par les élus en octobre dernier, [le Revenu écologique jeunes sera déployé en 2022](#). Un coup de pouce financier pour inciter les moins de 25 ans à s'orienter vers les emplois de la transition écologique.

Au printemps, la Région proposera une nouvelle solution pour ouvrir les portes des entreprises à tous les jeunes en recherche de stages, comme elle le fait pour les élèves de 3e.

<https://www.laregion.fr/Un-budget-2022-pour-conforter-le-Pacte-vert-pour-l-economie-l-emploi-et-la-qualite>

12 000 emplois verts en Occitanie

FRENOIS Laurent, Insee flash Occitanie, n°113, Décembre 2021, 2 p.

En Occitanie, 12 000 personnes occupent un emploi vert en 2018. Avec les emplois verdissants, l'économie verte dans son ensemble emploie 335 000 personnes. Les emplois de l'économie verte sont très majoritairement masculins et souvent occupés par des personnes peu diplômées.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6007527>

Face à la crise, les créations d'entreprises résistent grâce à la croissance du nombre de micro-entrepreneurs

HERAN François, HILD François, Insee Analyses Occitanie, n°113, Décembre 2021, 4 p.

Avec 78 000 nouvelles entreprises en 2020, les créations d'entreprises continuent d'augmenter en Occitanie dans un contexte de crise sanitaire. La hausse atteint 3,3 % sur l'année, une progression néanmoins plus faible que les années précédentes. Les créations sont particulièrement fortes dans la vente à distance et la livraison à domicile, en particulier sous le statut de micro-entrepreneur. Parallèlement, elles diminuent dans l'enseignement, l'hébergement et la restauration et dans les services de loisirs. Sur le territoire, les créations progressent dans trois zones d'emploi sur quatre, certaines zones très touristiques faisant exception. La forte croissance des immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur accentue la tendance au rajeunissement des créateurs d'entreprises individuelles.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6006360>

APPELS À PROJETS

Formation de professionnalisation des agents de la direction emploi compétences et parcours - Conseil départemental de l'Hérault

Date limite de réponse le 21 janvier 2022 à 12h00

<https://www.boamp.fr/avis/detail/21-169857?xtor=EPR-2>

Actions collectives Campus Atlas thématique "Anglais Professionnel" - OPCO Atlas

Date limite de réponse le 31 janvier 2022 à 12h00

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_M42xmhk0AF

Etudes, sondages et ingénierie de certification et de formation - OPCO Atlas

Date limite de réponse le 31 janvier 2022 à 12h00

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_M87YEZqX5R

Appel à manifestation d'intérêt 2021-2025 - Compétences et Métiers d'Avenir (CMA)

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir. L'ingénierie de formation sur des métiers en tension pourra également renforcer la capacité à atteindre les objectifs de France 2030. Il peut s'agir de :

- réaliser si nécessaire les diagnostics de besoins en compétences et en formations, et identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales,
- financer les projets les plus adaptés qui auront été sélectionnés par une procédure exigeante. Les décisions prises dans le cadre de cet AMI tiendront compte notamment des autres initiatives du programme d'investissements d'avenir et du plan de relance.

Les dossiers de réponse à cet AMI feront l'objet de levées organisées régulièrement. La première de ces levées est prévue pour le 24 février 2022

L'Agence nationale de la recherche (ANR) et la Caisse des dépôts et consignations sont les opérateurs de l'AMI et seront désignés comme les interlocuteurs des porteurs de projets en fonction de la nature des projets.

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>

APPRENTISSAGE

Utilisation des ressources allouées aux régions pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement des centres de formation d'apprentis - Décret n° 2021-1850 du 28 décembre 2021

Ce décret introduit un mécanisme de fongibilité entre les ressources allouées aux régions par France compétences pour les dépenses de fonctionnement et d'investissement des centres de formation des apprentis. Ce mécanisme permet d'utiliser une partie des ressources allouées pour des dépenses de fonctionnement pour financer des dépenses d'investissement des centres de formation d'apprentis. Un régime transitoire est organisé pour les ressources dédiées aux dépenses de fonctionnement de 2021 non engagées, afin de permettre leur utilisation en 2022 pour des dépenses d'investissement.

Consulter le décret sur Légifrance

Allocataire forfaitaire attribuée aux maîtres d'apprentissage - Décret n° 2021-1861 du 27 décembre 2021

Ce décret crée un dispositif visant à valoriser la fonction de maître d'apprentissage au sein de la fonction publique d'État, sous la forme d'une allocation forfaitaire annuelle de 500 euros.

Consulter le décret sur Légifrance

Insertion professionnelle des apprentis du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020

Dares résultats, Décembre 2021, 4 p.

Parmi les apprentis de niveau CAP à BTS en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2019-2020, 38 % sont toujours en formation l'année scolaire suivante. Cette proportion est en hausse de 4 points par rapport à la génération précédente inscrite en 2018-2019.

Parmi ceux qui ne poursuivent pas d'études, 61 % sont en emploi salarié en France en janvier 2021, soit 6 mois après leur sortie (-1 point par rapport à la génération sortie un an avant).

Les effets de la situation sanitaire sur le marché du travail et les aides exceptionnelles pour le recrutement d'apprentis ont pu favoriser la poursuite d'études en apprentissage. L'obtention du diplôme préparé continue de favoriser l'insertion professionnelle.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/insertion-professionnelle-des-apprentis-du-niveau-cap-bts-6-mois-apres-leur-sortie-du-systeme>

Atlas de l'Alternance 2021 - Replay webinaire Opco Atlas du 7 décembre 2021

Ce webinaire présentait : le bilan de la campagne Atlas de l'Alternance 2021 - l'alternance, un dispositif performant pour les entreprises - l'innovation au service d'une offre de formation plus large, plus performante et toujours plus inclusive - les ambitions et perspectives pour 2022.

<https://www.opco-atlas.fr/actualites/atlas-de-lalternance-2021-un-live-100-digital-pour-faire-le-bilan-dune-annee-innovante.html>

EMPLOI

Tableau de bord. Activités des seniors et politiques d'emploi

DARES, Décembre 2021, 9 p.

Le tableau de bord trimestriel sur l'activité des seniors et les politiques d'emploi présente les dernières données disponibles sur la situation des seniors le marché du travail : emploi-chômage-inactivité au sens du BIT, taux d'emploi, accès aux mesures d'aide à l'emploi, à la formation et aux dispositifs de retraits anticipés, demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi...

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/les-seniors-et-le-marche-du-travail>

Activité et conditions d'emploi de la main-d'oeuvre pendant la crise sanitaire Covid-19 - Synthèse des résultats de l'enquête flash - novembre 2021

DARES, Décembre 2021, 15 p.

En novembre, 380 000 salariés bénéficieraient de l'activité partielle, soit quasiment autant qu'en octobre.

L'activité des entreprises demeurent stable : 83 % des salariés travaillent dans une entreprise dont l'activité est inchangée ou en hausse malgré la crise sanitaire, comme les deux mois précédents. 2 % des salariés travaillent dans une entreprise très fortement touchée - à l'arrêt complet ou en baisse d'activité de plus de 50 % - et 15 % dans une entreprise dont l'activité a baissé mais de moins de 50 %. Comme les mois précédents, ces baisses d'activité s'expliquent davantage par la perte de débouchés.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/activite-et-conditions-demploi-de-la-main-doeuvre-pendant-la-crise-sanitaire-covid-19-novembre-2021>

Expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » - Décret n° 2021-1742 du 22 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-863 du 30 juin 2021

Ce décret précise les emplois pouvant être financés par la contribution au développement de l'emploi, ainsi que les modalités applicables s'agissant de la dotation d'amorçage et de la participation des départements au financement de la contribution temporaire au démarrage et au développement.

[Consulter le décret sur Légifrance](#)

ENTREPRISES

Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19. Mis à jour le 30 décembre 2021

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Décembre 2021, 25 p.

Les principales évolutions de cette nouvelle version portent sur le strict respect des gestes barrières et le télétravail, applicables au 3 janvier 2022.

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/protection-des-travailleurs/protocole-national-sante-securite-salaries>

Fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation - Décret n° 2021-1913 du 30 décembre 2021 relatif à la prolongation jusqu'au 31 mars 2022

Consulter le décret sur Légifrance

FORMATION CONTINUE

Webinaire du FFFOD : FNE Formation, FOAD et actualité réglementaire - le 18 janvier 2022 11h30-12h30

Le FFFOD propose de faire un point de rentrée sur les sujets d'actualité, à savoir le FNE formation, conditions d'accès et la prise en charge des formations à distance.

<https://www.fffod.org/s-informer/article/fne-formation-foad-et-actualite-reglementaire>

Quelles compétences les personnes en recherche d'emploi acquièrent en formation ?

Dares Focus, Décembre 2021, 2 p.

Cette enquête vise à rendre compte de la perception sur la formation suivie, notamment en recueillant l'avis des personnes sur les compétences qu'elles pensent avoir acquises ou améliorées parmi les suivantes : « lecture, compréhension et rédaction de documents » (compétences de base) ; « bureautique et internet » (compétences informatiques) ; « présentation orale » ; « organisation et planification de son travail » ; « présentation de soi et de ses capacités (en entretien d'embauche, en réunion d'équipe) » ; « travail en équipe » ; « compétences techniques spécialisées ».

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quelles-competes-les-personnes-en-recherche-demploi-acquierent-en-formation>

Former les demandeurs d'emploi à se former. Que deviennent les bénéficiaires du dispositif Prépa compétences ?

DUCOULOMBIER Juliette, DARES, Décembre 2021, 58 p.

Cette étude évalue l'impact du dispositif "Prépa compétences" sur l'entrée en formation et l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi.

Ce dispositif original, déployé à partir de juin 2018 dans certains territoires français, s'adresse aux demandeurs d'emploi les moins qualifiés, en leur proposant un accompagnement à la construction d'un projet de formation. Il cherche à la fois à lever les barrières à l'accès à la formation et à permettre la construction d'un projet plus adéquat, permettant d'augmenter la probabilité de retour à l'emploi.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/former-les-demandeurs-demploi-se-former>

Dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L. 6316-1 du code du travail - Décret n° 2021-1851 du 28 décembre 2021

Ce décret précise la date de référence à laquelle le financeur d'une action de formation apprécie

l'exigence de certification qualité des prestataires d'actions de développement des compétences. Il aménage en outre un délai d'obtention de la certification aux prestataires qui dispensent pour la première fois une action de formation par apprentissage. Il organise enfin une période transitoire, qui sera fixée par arrêté, pour les prestataires ayant signé un contrat avec un organisme certificateur ou une instance de labellisation avant le 1er janvier 2022.

[Consulter le décret sur Légifrance](#)

Livre blanc : Digitalisation des formations : comment ont-ils réussi ? Le cas des secteurs d'activité indigitalisables

Flowbow, Décembre 2021

L'efficacité pédagogique des parcours de formation mixte n'est plus à démontrer. Cependant, certaines organisations peinent à les déployer. Le porteur du projet rencontre de nombreux obstacles, principalement en interne. Ce livre blanc est issu de l'expérience de 4 responsables formations dans des secteurs réputés "indigitalisables". A télécharger après inscription.

<http://flowbow-6141347.hs-sites.com/inscription-livre-blanc-flowbow>

Comment créer un contenu eLearning de qualité

Ispring, Décembre 2021, 34 p.

Un manuel d'expert sur l'ensemble du processus de création d'un cours eLearning. A télécharger après inscription.

[https://www.ispring.fr/guides/comment-cree-un-contenu-elearning-de-qualite?](https://www.ispring.fr/guides/comment-cree-un-contenu-elearning-de-qualite?utm_source=cursusedu&utm_medium=partner&utm_campaign=guide_creeur_contenu_elearning)

[utm_source=cursusedu&utm_medium=partner&utm_campaign=guide_creeur_contenu_elearning](https://www.ispring.fr/guides/comment-cree-un-contenu-elearning-de-qualite?utm_source=cursusedu&utm_medium=partner&utm_campaign=guide_creeur_contenu_elearning)

L'utilisation du podcast comme modalité de formation

C2RP, Décembre 2021

Qu'est-ce que le podcast ? Et comment l'utiliser en formation ? Éléments de réponse dans l'interview de 30 mn de Yannig Raffenel, co-président d'Edtech France et co-président du Learning Show.

<http://www.c2rp.fr/actualites/c2podcast-un-nouvel-episode-sur-lutilisation-du-podcast-comme-modalite-de-formation>

Décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux - Décembre 2021

France Compétences, Décembre 2021, 9 p.

Suite aux avis conformes de la Commission de la certification professionnelle portant sur des demandes d'enregistrement, avis produits lors de la séance du 14 décembre 2021, le Directeur général de France compétences a procédé à des décisions d'enregistrement aux répertoires nationaux.

<https://www.francecompetences.fr/fiche/decisions-denregistrement-aux-repertoires-nationaux-decembre-2021>

FORMATION (ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

La formation continue dans l'enseignement supérieur public en 2020

Note flash du SIES, n°27, Décembre 2021, 6 p.

En 2020, la formation continue dans l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESRI (hors Cnam) génère un chiffre d'affaires de 345 millions d'euros, enregistrant, dans un contexte de crise sanitaire, une baisse de 10 % par rapport à 2019. Ces établissements forment plus de 279 000 stagiaires. En université, le nombre de stagiaires (264 000) diminue de 17 % en un an et la durée moyenne de formation (163 heures) augmente de 20 heures. En 2020, 102 000 diplômes ont été délivrés en formation continue, dont 63 % sont des diplômes nationaux.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-formation-continue-dans-l-enseignement->

Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2020-2021 en progression constante

Note d'information Enseignement supérieur recherche et innovation, Décembre 2021, 11 p.

En 2020-2021, 2,89 millions d'étudiants sont inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur en 2020-2021, effectif en progression de 3,1 % (+ 87 500 étudiants) en un an, en lien avec le taux de réussite exceptionnel au baccalauréat 2020. En 5 ans, l'enseignement supérieur a accueilli 266 300 étudiants supplémentaires, soit une progression annuelle de 2,0 % par an en moyenne. La hausse de la rentrée 2020 est prononcée dans les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et les STS en apprentissage.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-effectifs-d-etudiants-dans-l-enseignement-superieur-en-2020-2021-en-progression-constante-82711>

Les coûts des formations dans l'enseignement supérieur français : déterminants et disparités

Conseil d'Analyse Économique, n°14, Décembre 2021, 21 p.

Les dépenses relatives à l'enseignement supérieur en France, sans être en complet décrochage vis-à-vis de ses voisins européens, s'avèrent être insuffisantes, en perte de vitesse par rapport aux évolutions à venir, notamment en termes de nombre d'étudiants qui accéderont à l'enseignement supérieur. Cette dépense se révèle être inégalement répartie selon les formations. Ces disparités cachent des différences de coûts de formation importante : alors que les formations CPGE et STS dépassent les 10 000 euros annuels par étudiant, le coût moyen d'une licence peine à dépasser les 4 000 euros.

<https://www.cae-eco.fr/les-couts-des-formations-dans-l-enseignement-superieur-francais-determinants-et-disparites>

Enseignement supérieur : pour un investissement plus juste et plus efficace

Conseil d'Analyse Économique, Décembre 2021, 12 p.

Dans l'enseignement supérieur français, le niveau de dépense publique par étudiant connaît une baisse tendancielle amorcée depuis les années 2010, particulièrement marquée à l'Université, alors même que cet investissement génère des gains élevés. L'investissement public diffère fortement selon les filières et les spécialités, et les inégalités sociales d'accès à l'enseignement supérieur demeurent très fortes. Dans cette note les auteurs font des propositions pour repenser la stratégie d'investissement dans l'enseignement supérieur pour gagner en efficacité et en équité.

<https://www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-pour-un-investissement-plus-juste-et-plus-efficace>

INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE

Mise en œuvre des mesures liées à l'insertion par l'activité économique (IAE) de la loi inclusion

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Décembre 2021

Accueillir 240 000 personnes en parcours d'insertion par an en 2022 contre 140 000 en 2018. Tel est l'objectif fixé par le président de la République dès septembre 2018. Dans cette perspective, la loi du 14 décembre 2020, dite loi inclusion, prévoit plusieurs mesures.

L'instruction relative à la mise en œuvre de ces mesures, parue le 19 octobre 2021 en précise les modalités. Deux questions-réponses permettent d'en savoir plus sur les nouvelles modalités d'entrée en parcours d'insertion ainsi que sur les différentes mesures de la loi inclusion :

- Questions réponses - réforme du parcours d'insertion par l'activité
- Questions réponses - Loi inclusion

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/mise-en-oeuvre-des-mesures-liees-a-l-insertion-par-l-activite-economique-iae-de>

L'insertion par l'activité économique en 2020. Stabilité des effectifs grâce aux prolongations et reconductions de contrats

FRANCES Olivier, BLASCO Julien, Dares résultats, Décembre 2021, 4 p.

Fin 2020, le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) compte 135 400 salariés. Les nouvelles signatures de contrat baissent fortement sur l'année (-13 %) en raison de la crise sanitaire. Cependant, les renouvellements en ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et en entreprises d'insertion (EI) ainsi que l'augmentation des durées dans toutes les structures, imputable aux mesures d'urgence mises en place en réponse à la crise sanitaire, permettent une stabilité des effectifs entre fin 2019 et fin 2020 (+1 %).

Comme les années précédentes, les salariés entrés en IAE en 2020 sont majoritairement des hommes (62 %) et des personnes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac (79 %). Ils étaient en majorité demandeurs d'emploi de longue durée avant leur embauche (54 %). Les métiers qu'ils exercent sont tournés vers les services à la personne et à la collectivité, particulièrement dans les EI et les associations intermédiaires (AI).

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/linsertion-par-lactivite-economique-en-2020>

SECTEURS D'ACTIVITÉ - MÉTIERS

Métiers émergents : la liste 2022

France Compétences, Décembre 2021

La Commission de la certification professionnelle a établi, le 16 décembre 2021, la liste des métiers en particulière évolution ou en émergence pour 2022. Cinq métiers ont été retenus suite à l'analyse des propositions reçues de la part de branches et syndicats professionnels.

Les certifications correspondantes à ces métiers bénéficieront d'une procédure d'enregistrement simplifiée afin de s'adapter au mieux aux évolutions du monde du travail.

La Commission de la certification professionnelle a décidé de retenir les métiers suivants : animateur formateur en technologies agricoles - paysan-herboriste - agent valoriste des biens de consommation courante - animateur sport(s) - électrobinier.

Il s'agit des métiers dont les activités et les compétences rencontrent des évolutions particulièrement importantes et récentes nécessitant une réponse réactive de l'offre de certification. Ils s'ajoutent aux 23 métiers de la liste 2021, reconduits en 2022 par décision de la Commission de la certification professionnelle

<https://www.francecompetences.fr/fiche/publication-de-la-liste-2022-des-metiers-en-particuliere-evolution/>

Métiers verts et verdissants : près de 4 millions de professionnels en 2018

Ministère de la Transition écologique, Décembre 2021

Les emplois de l'économie verte concernent directement près de 4 millions de personnes en 2018. Parmi ces professionnels, une petite partie, 140 000 (soit 0,5 % de l'emploi total) exercent un métier dit « vert », c'est-à-dire qui vise directement à protéger l'environnement. Les autres, près de 3,8 millions d'actifs (soit 14 % de l'emploi), occupent un métier potentiellement « verdissant », c'est-à-dire dont les compétences évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux. Les professionnels exerçant un métier vert ou verdissant sont principalement des hommes. Une part importante dispose d'un diplôme de niveau CAP/BEP (31 % contre 24 % pour l'ensemble des métiers), du fait notamment d'un nombre élevé d'ouvriers.

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/metiers-verts-et-verdissants-pres-de-4-millions-de-professionnels-en-2018>

Bilan 2021 et perspectives 2022 du secteur numérique

Syntec numérique, Décembre 2021, 4 p.

Alors qu'en juillet, la croissance du secteur du numérique pour l'année en cours était prévue à + 4,8 % , les estimations sont nettement revues à la hausse : ce sont désormais + 6,3 % de croissance attendue en 2021, et +7,1 % pour 2022. Pour la 11^e année consécutive, le secteur du numérique est encore créateur d'emplois.

<https://numeum.fr/actu-informatique/bilan-2021-et-perspectives-2022-du-secteur-numerique>

Baromètre 37 : Les salariés immigrés dans le secteur de l'emploi à domicile

Fepem, Décembre 2021, 4 p.

A l'horizon 2030, 800 000 particuliers employeurs seront âgés de 80 ans et plus, soit 200 000 de plus que dix ans auparavant. L'accélération du vieillissement de la population engendrera mécaniquement des besoins de main-d'œuvre supplémentaires.

Afin de faire face aux défis démographiques et aux besoins de recrutements qui les accompagnent, le secteur s'est engagé à lancer prochainement un projet d'expérimentation pour une migration économique, inclusive et responsable sur les territoires.

Ce baromètre met en perspective des données inédites sur les salarié(e)s du secteur né(e)s à l'étranger, et sur les particuliers employeurs, dont 56 % emploient, ont employé ou envisagent d'employer un(e) salarié(e) étranger(ère) ou d'origine étrangère.

<https://www.fepem.fr/barometre-de-l-observatoire-des-emplois-de-la-famille>

L'emploi : moteur de la transformation bas carbone dans le cadre du Plan de transformation de l'économie française (PTEF). Rapport final

The Shift Project, Décembre 2021, 204 p.

Ce rapport s'appuie sur l'ensemble des travaux sectoriels du PTEF. Il présente les évolutions quantitatives et qualitatives de l'emploi cohérentes avec la décarbonation de la France à horizon 2050. Il propose également une série de mesures concrètes à mettre en œuvre par secteur, mais plus globalement une véritable politique industrielle pour la mise en action du PTEF dans l'économie française.

<https://theshiftproject.org/article/emploi-moteur-transformation-bas-carbone-rapport-final-9-decembre>

Bilan social du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports 2020-2021

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse et des sports, Décembre 2021, 410 p.

Ce document présente des indicateurs dans divers domaines : effectifs et caractéristiques des agents, recrutement, rémunération, carrières, conditions de travail, retraite, etc.

1 202 000 personnes en activité au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports relèvent de l'enseignement scolaire en 2020-2021, dont 879 000 femmes et 322 500 hommes

<https://www.education.gouv.fr/bilan-social-du-ministere-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-sports-2020-2021-326665>

La stratégie nationale pour l'intelligence artificielle

Ministère de l'économie, des finances et de la relance, Novembre 2021

La France compte 81 laboratoires d'IA en 2021. C'est le plus grand nombre parmi les pays européens. 502 startups spécialisées en IA en 2021, soit une hausse de 11 % par rapport à 2020. 13 459 personnes travaillent dans ces start-ups, 9 000 personnes supplémentaires devraient être recrutées sur l'année 2022.

Le Gouvernement a lancé en novembre la deuxième phase de la stratégie nationale pour l'IA, afin d'accroître le nombre de talents formés dans ce domaine et d'accélérer le potentiel de recherche et

développement en succès économiques.

Pour cette deuxième phase, il est prévu de consacrer au total 2,22 milliards d'euros à l'IA pour les cinq ans qui viennent, dont 1,5 milliard d'euros de financements publics et 506 millions d'euros de cofinancements privés.

La formation représente plus de la moitié de l'effort (50 %). 40 % des investissements sont également destinés aux mesures de soutien à l'innovation et aux mesures économiques et une part de près de 10 % du budget est destinée à financer les mesures en faveur de la recherche scientifique et de transfert.

<https://www.economie.gouv.fr/la-strategie-nationale-pour-lintelligence-artificielle>

Les choix de production électrique : anticiper et maîtriser les risques technologiques, techniques et financiers

Cour des Comptes, Novembre 2021, 25 p.

La production électrique française repose aujourd'hui à environ 70 %, sur le parc de réacteurs nucléaires. Afin de respecter les engagements climatiques de la France, seuls des moyens dits « décarbonés » (nucléaire, hydraulique, nouvelles énergies renouvelables) sont désormais envisagés. Les répercussions en termes d'emplois et d'aménagement du territoire rejoignent des enjeux de compétitivité.

La filière nucléaire représente 200 000 emplois en France, répartis entre plus de 2 000 entreprises, constituant la troisième filière industrielle française derrière l'aéronautique et l'automobile.

Les nouvelles énergies renouvelables correspondent à une dizaine de filières industrielles différentes, pour un total d'environ 60 000 emplois hors hydraulique.

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/les-choix-de-production-electrique-anticiper-et-maitriser-les-risques-technologiques>

Val'hor - Etude d'impact économique du Covid-19

Val'Hor, Octobre 2021, 78 p.

Plus de 4 550 emplois ont disparu à l'échelle de la filière en 2020, dont une majorité de contrats courts et/ou temporaires. 3 % des entreprises ont déclaré avoir cessé leur activité définitivement suite à la crise, dont beaucoup de producteurs (8 %) et de fleuristes (8 % également).

Pour faire face à la crise, 75 % des entreprises de la filière ont eu recours au chômage partiel en 2020, notamment dans la distribution.

https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor_PDF/VALHOR_etude-impact-Covid-19.pdf

VAE

Dispositif académique de validation des acquis : nouvelle baisse de 16 % des diplômes délivrés en 2020 dans un contexte de crise sanitaire

Les notes d'information de la DEPP, Décembre 2021, 4 p.

Avec la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020, le nombre des candidatures examinées par un jury VAE diminue de 15 % et celui des diplômes délivrés de 16 % (près de 2 000 diplômes de moins ont été délivrés par la VAE par rapport à 2019). À contre-courant, le nombre des dossiers examinés visant le DEES (Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé) continue de grimper (+ 21 %), 2020 marquant la dernière session avant qu'il ne change de référentiel et passe au niveau supérieur. Visé par 21 % des dossiers, sa part dans les candidatures examinées progresse de 6 points.

<https://www.education.gouv.fr/dispositif-academique-de-validation-des-acquis-nouvelle-baisse-de-16-des-diplomes-delivres-en-2020-326692>